

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 MARS 2022

Présents : M. Colino, M. Courant, Mme Piron, M. de Saint Nicolas, Mme Sozzi, M. Blin, Mme Martelin-Poder, M. Troussier, Mme Gourdou, Mme Marnier, Mme Delaunay, M. Forant, M. Leboulanger, Mme Blaizot.

Absent excusé : M. Jehanne.

Secrétaire de séance : M. Blin

Monsieur Colino, maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il informe le conseil municipal du pouvoir que lui a donné M. Jehanne. Il présente le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Convention fourrière animale

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec la communauté urbaine de Caen la Mer permettant à la commune de bénéficier des services de la fourrière gérée par Caen la Mer.

2. Transfert de la compétence « Contribution SDIS »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de la compétence facultative « Service de Secours et d'Incendie – Versement de la contribution obligatoire au Service Départemental d'Incendie et de Secours en lieu et place des communes au 1^{er} janvier 2023 »

3. Adhésion au groupement de commandes voirie – programme 2022 -2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes voirie – programme 2022 -2025 et autorise le maire à signer la convention correspondante.

4. Adhésion au groupement de commandes – programme 2022 -2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes – programme 2022 -2025 et autorise le maire à signer la convention correspondante.

5. Avenant n°1 à la convention d'adhésion au SIMAU

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer l'avenant n°1 de la convention d'adhésion au SIMAU concernant le téléservice mutualisé.

6. Révision de l'attribution de compensation des charges transférées

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution de compensation des charges transférées décidée par la délibération n°2022/001 du conseil communautaire.

7. Demande de subventions au titre de la DETR et de la DSIL

Le conseil municipal, à 13 voix pour et 2 abstentions, décide de solliciter des subventions au titre de la DETR et de la DSIL pour une seconde tranche de travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire.

8. Demande de subventions au titre des amendes de police et de la DETR

Le conseil municipal, à 12 voix pour et 3 abstentions, décide de solliciter des subventions au titre de la DETR et des amendes de police pour la réalisation d'aménagements de sécurité destinés à réduire la vitesse sur la RD 41 dans la traversée de la commune.

Le maire,
Sylvain COLINO